



Ateliers Régionaux de la Logistique

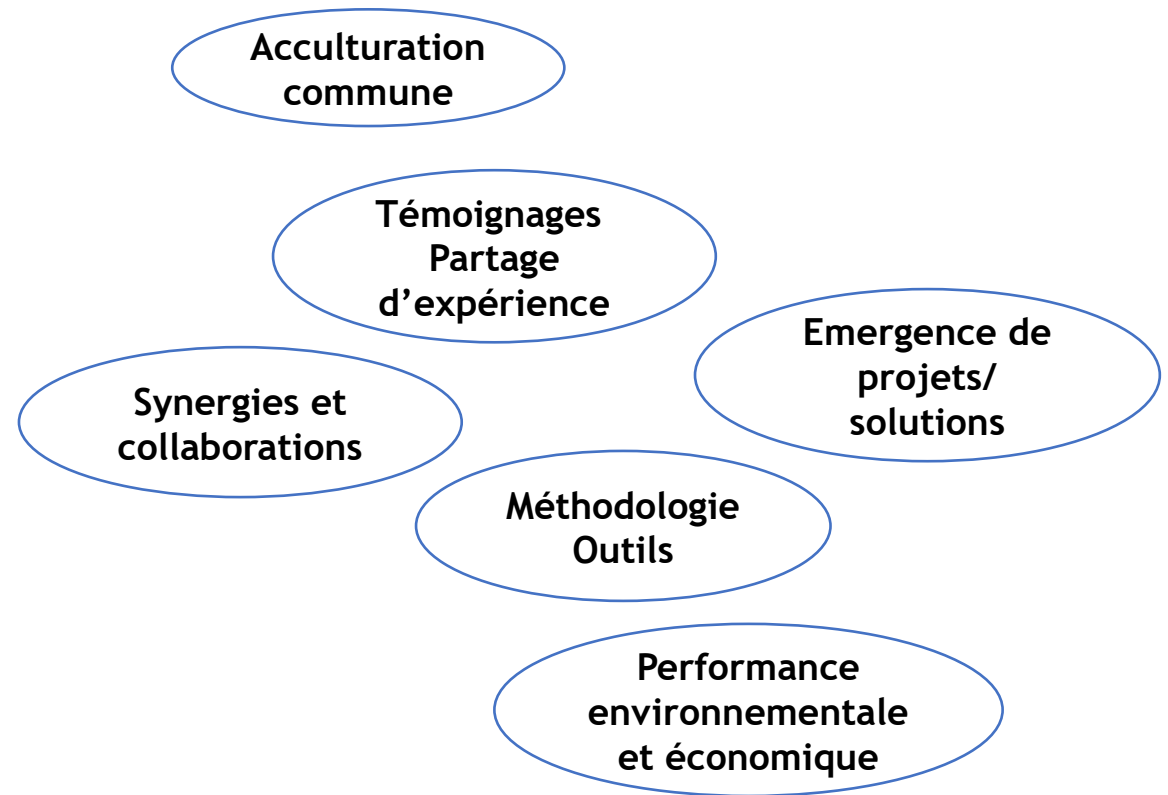
Bibliothèque de ressources

14 mai 2024

Ateliers Régionaux de la Logistique



Logistique des derniers km





1. Aides publiques et privées



- **Appel à projet Logistique Bas Carbone (conjoint ADEME-Région Sud) :**
 - Soutient l'émergence et l'expérimentation de solutions en faveur d'une logistique faible émissions carbone et polluants atmosphériques
 - <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230320/logistique-bas-carbone-provence-alpes-cote-dazur>
 - Délais : Edition 2023 close. Préparation d'une **édition 2024 pour l'été**
- **Mobi'Lab :**
 - Soutien à la transition écologique dans les transports et la mobilité
 - Cible les projets expérimentaux et innovations (technologiques, serviciels, organisationnels, sociaux)
 - <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/appel-a-projets-mobilab-region-sud>
 - Délais : Ouvert **du 01/01/2024 au 31/12/2025**
- **Appel à manifestation d'intérêt Friches - Identification et reconversion**
 - Accompagnement des collectivités dans la conception de leurs projets d'aménagement durable (aide amont aux projets opérationnels pouvant être accompagnés dans le cadre du Fonds vert – recyclage des friches)
 - Aides en ingénierie pour des études/diagnostics, sécurisation de sites/aménagements, acquisitions foncières/programme d'actions
 - Délais : Ouvert en continu jusqu'au **31 décembre 2024**
 - https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Pages_SRADET/Concertation/Region_Sud_AMI_friches_2024.pdf
- **Appel à projets Vrac et Consignes**
 - Accompagnement au déploiement de projets structurants, multi-partenariaux, visant à limiter le recours aux emballages/contenants à usage unique grâce au ré emploi
 - Soutient l'acquisition d'équipements/matériels pour la vente en vrac/la consigne/ le réemploi, la création de centres de massification et de distribution, la création et l'installation de centres de lavage
 - Délais : Ouvert jusqu'au **15 juillet 2024**



- **Parcours de la transition écologique des entreprises :**

- Un panel d'outils et dispositifs adaptés au degré de maturité des entreprises en matière de transition écologique et énergétique, d'économie circulaire et de RSE.
- Délais : Pas de délais particuliers

<https://entreprises.parmaregionsud.fr/financementcours-de-la-transition-ecologique-des-entreprises>

- **CEDRE Premiers pas**

- Pour concrétiser de premières actions de transition écologique en bénéficiant de l'aide d'un accompagnateur-expert référencé auprès de la Région (différentes thématiques couvertes : transport, énergie, empreinte carbone, impact environnemental...)
- Les dépenses liées à la mise en œuvre des actions initiées lors de l'accompagnement ouvrent droit à une aide à l'investissement supplémentaire

[CEDRE Premiers pas - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

NB: possibilité de se faire référencer comme expert premiers pas pour accompagner les entreprises dans leur(s) transition(s)

[Appel à manifestation d'intérêt pour le référencement d'experts en matière d'accompagnement des entreprises à la transition écologique - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

- **CEDRE Ambition**

- Accompagnement dans la durée par un expert mis à disposition par la Région auprès des entreprises en développement, créatrices d'emplois, engagées dans une démarche de RSE ambitieuse et fortement impliquées dans la transition écologique
- L'accompagnement comprend l'élaboration d'un diagnostic, la définition d'un plan d'actions de 3 ans, le suivi semestriel par l'expert
- Les dépenses liées à la mise en œuvre des actions initiées lors de l'accompagnement ouvrent droit à une aide à l'investissement supplémentaire

[CEDRE ambition - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

- **CEDRE Investissement**

- Subvention d'investissement pour accompagner les entreprises de la communauté CEDRE dans la mise en œuvre de leurs actions



- **Dispositif Zéro Émission sur Route :**

- Dispositif de soutien au déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques, et d'aide à l'acquisition de véhicules utilitaires propres (y compris actions de communication, animation)
- Délais : Pas de délais particuliers (amendements soumis à délibération)

https://oreca.maregionsud.fr/fileadmin/Documents/Appels_a_projets/2023 - ZERO EMISSION ROUtE.pdf

À noter : le dispositif Mobigaz est interrompu.

- **Sud Prêt Climat (Région Sud-BPI France) :**

- Prêt qui cible les PME pour les aider à financer à faible coût les investissements matériels et immatériels nécessaires à leur transition énergétique et écologique et/ou soutenir leurs besoins en trésorerie liés à ces transitions.
- Délais : Pas de délais particuliers

[Sud Prêt Climat - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur \(maregionsud.fr\)](https://www.maregionsud.fr/sud-pre-t-climat)

- **Solaire ready & Smart PV :**

- Soutien en faveur du déploiement de bâtiments solarisables, puis accompagnement des projets d'autoconsommation photovoltaïque, de gestion intelligente de l'énergie et de maîtrise des consommations
- Délais : Pas de délais particuliers

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/plan-solaire-dispositif-solaire-ready>

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/plan-solaire-smart-pv-en-soutien-de-lautoconsommation-photovoltaique>

- **Projets i-démo :**

- Consortium minimum 1 PME ou ETI et 1 établissement de recherche pour des assiettes de dépenses entre 1M€ et 4M€ par projet (60% taux d'aide pour les entreprises), secteurs mobilité et transports y compris

<http://innovationavenir-provencealpescotedazur.fr/Projets-I-Demo-Regionalise>

- Délais : Ouvert en continu jusqu'au **31 décembre 2025**



*Un EXtrême Défi vise à résoudre un problème de politique publique, dans une logique collaborative et avec une approche intégrale : de l'idéation des solutions jusqu'à leur passage à l'échelle, en passant par le prototypage et l'expérimentation
Pour cela, l'ADEME propose de l'animation, de la mise en réseau et du financement d'accompagner les projets sur tout leur cycle de développement*

- **Objectif : Réduire l'impact carbone de la logistique du dernier km**
 - déployer des solutions de mutualisation, d'optimisation et de report modal dans une approche globale aux échelles territoriales, tout en abordant la question du juste niveau de service logistique
 - développer des solutions technologiques, organisationnelles, voire réglementaires pour rendre possible le déploiement d'écosystèmes territoriaux logistiques innovants
 - explorer le concept d'Autorité Organisatrice de la Logistique (AOL)
- **Différentes typologies d'acteurs concernées et recherchées pour participer au défi**
 - Les pilotes seront garants du défi, de la sélection des candidats et de l'interprétation des règles
 - Les équipes candidates apporteront des réponses au défi (collectivités + professionnels + associations, etc.)
 - Les compagnons (ingénieurs, experts et chercheurs) accompagneront les candidats et les aideront dans leurs réponses
 - Les partenaires (professionnels de la logistique, offreurs de solutions, laboratoires de recherche, experts, pôles de compétitivité, ...) identifieront des compagnons, apporteront des ressources (matériels, temps homme, foncier, financements...), porteront le défi
 - Les témoins (pôles, hubs, associations, organisateur de salon ...) seront chargés de promouvoir le défi autour d'eux
- **Calendrier : de 2024 à 2026**

L'année 2025 sera dédiée à l'expérimentation en situation réelle et l'année 2026 au passage à l'échelle des concepts

Une plateforme web ainsi que des webinaires seront lancés au deuxième trimestre 2024 pour présenter la suite du dispositif

[LOGISTISQUE : REDUIRE L'IMPACT CARBONE DU DERNIER KM GRACE A « L'EXTRÊME DÉFI LOGISTIQUE » \(ademe.fr\)](https://ademe.fr)



- **Appel à manifestation d'intérêt Logistique 4.0 2024**
 - Pour cerner les attentes et les besoins de la filière, recenser et accompagner les projets candidats au futur Appel à projets Logistique 4.0 2024
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240221/appel-a-manifestation-dinteret-logistique-40-2024>
 - Délais : AMI désormais clos, en attente du lancement de l'AAP édition 2024
- **Appel à projets Plan de circulation pour la transition écologique**
 - Accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre d'organisations globales de circulation répondant aux objectifs de transition écologique et de favorisation des mobilités actives
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20240229/plan-circulation-transition-ecologique>
 - Délais : Actuellement en cours avec 1ere releve au 06 mai 2024 & 2eme releve au 05 juillet 2024
- **Prêt vert ADEME / BPI France :**
 - Encourage les TPE et les PME à engager des projets de transition écologique et énergétique
 - Un formulaire d'éligibilité doit être renseigné pour vérifier que le programme réponde à des objectifs de transition écologique et énergétique
<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/pre-vert-ademe>
 - Délais : En cours actuellement
- **Aide à l'Action des Collectivités Territoriales en faveur de la qualité de l'AIR (AACT-AIR) :**
 - Soutien financier aux collectivités pour identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur sur leur territoire
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20240108/aide-a-laction-collectivites-territoriales-faveur-qualite-lair-aact-air>
 - Délais : Désormais clos
- **Mobili'pro :**
 - À destination des employeurs privés et publics disposant d'une flotte de véhicules professionnels, Mobili'Pro met à la disposition des



- **Programme Engagement Volontaires pour l'Environnement (EVE)**
 - **Objectif CO2 :**
 - Accompagne les transporteurs routiers et grossistes dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Labellisation possible. <https://www.objectifco2.fr/>
 - **Délais :** En cours actuellement sans date limite annoncée (**dispositif en gré à gré**)
 - **Fret21 :**
 - Accompagnement d'entreprises agissant en qualité de donneur d'ordre, engagées volontairement dans un programme structuré autour de 4 axes : le taux de chargement, les distances parcourues, les moyens de transport et les achats responsables. <https://fret21.eu/>
 - **Délais :** En cours actuellement
- **REMOVE :**
 - Programme CEE (Certificat d'Économies d'Énergie) créé fin 2022 et qui vise d'une part à accélérer le report modal de la route vers les modes de transport massifiés fluviaux, ferroviaires et maritimes. Le programme vise d'autre part à accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluvial, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), ainsi que des moyens de manutention associés. https://www.eve-transport-logistique.fr/programme-remove_aap/#:~:text=REMOVE%20est%20un%20programme%20CEE,massifi%C3%A9s%20fluviaux%2C%20ferroviaires%20et%20maritime
 - **Délais :** Première relève au 28 mars 2024. D'autres relèves pourront être organisées ultérieurement.
- **Appel à projets Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène :**
 - Financement de production d'H2 par électrolyseurs + distribution + usages mobilité lourde (et/ou industrie) <https://presse.ademe.fr/2023/02/ecosystemes-territoriaux-hydrogene-agnes-pannier-runacher-annonce-14-nouveaux-laureats-de-lappel-a-projets.html>
 - **Délais :** Actuellement clos mais probable relance en 2024
- **Appel à projets Ecosystèmes poids lourds électriques :**
 - Financement de PL et bus électriques et leurs infrastructures <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220216/ecosystemes-vehicules-lourds-electriques>
 - **Délais :** Actuellement clos mais probable relance en 2024



- **Lutte contre le gaspillage alimentaire :**

- Aide à l'investissement, public ou privé, pour l'achat et l'installation d'équipements (camions frigorifiques, acquisition d'entrepôts, plateforme de collecte ...) nécessaire à la redistribution des flux dans le cadre d'un programme mutualisé de lutte contre le gaspillage alimentaire entre plusieurs partenaires
- Prérequis : disposer d'un diagnostic /une étude (de marché, de faisabilité) du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Délais : En cours sur l'année 2024

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/installation-dequipements-lutte-contre-gaspillage?cible=77®ion=43>

- **Fond tourisme durable :**

- Aide aux TPE/PME du secteur de la restauration et de l'hébergement pour de l'investissement dans des installations d'équipements ou du matériels dédié à la mobilité (vélo-cargo à usage professionnel, abri vélo sécurisé et équipé de production photovoltaïque pour la recharge, véhicule utilitaire léger frigorifique neuf, achat de groupe frigorifique électrique)
- Délais : En cours sur l'année 2024

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>

- **Appel à projets ville apaisée, quartiers à vivre :**

- Soutien aux collectivités qui s'engagent à mettre en place les mesures du manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » (dans le champ de la mobilité décarbonée, la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers) et à accompagner leurs initiatives en matière d'appropriation citoyenne, de concertation, d'animation et de communication
- Délais : En cours jusqu'au 05 juillet 2024

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20240301/ville-apaisée-quartiers-a-vivre-accompagner-lappropriation-citoyenne?cible=78®ion=43>



- **Bonus écologique et prime à la conversion (État) :**

- Permettent d'atténuer le surcoût lié à l'acquisition d'un véhicule bas carbone y/c vélo-cargo.

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/access.html>

- **NB** : Les montants des bonus / primes ont été modifiés suite au décret du 12 février 2024 (VUL neufs et d'occasion, retrofit)

[Décret n° 2024-102 du 12 février 2024 relatif aux aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

- Délais : actuellement en cours

NOUVEAUTES

- **Bonus écologique (Etat) :**

- Disparition du bonus pour les VUL d'occasion
- Abaissement de l'aide de 1000 € pour toute acquisition d'un VUL électrique ou hydrogène neuf (prime de 3000 €)
- VUL crit'air 1 neuf inéligible
- Prise en compte de l'empreinte carbone de la production du véhicule (cf score environnemental du véhicule) et non plus seulement de son usage

- **Prime à la conversion et retrofit (État) :**

- Abaissement de l'aide de 1000 € (prime de 4000 à 8000 € selon la classe du véhicule & dans la limite de 80% du cout de transformation)
- VUL crit'air 1 neuf inéligible
- VUL crit'air 1 d'occasion éligible si ancienneté d'au moins 1 an par rapport à la première immatriculation
- Pas de double prime à la conversion pour un même véhicule (par ex, cas d'un contrat de location suivi d'achat du véhicule)
- Bonification de prime aux VUL éligibles à la prime à la conversion et/ou retrofit attachés à un établissement en ZFE (surprime de 1000 € augmentée de l'aide d'une collectivité locale le cas échéant dans la limite de 2000 €, soit une surprime de 3000 €)

- **Amplification du retrofit (Etat) :**

- Facilitation des procédures d'homologation
- Extension de la dispense d'avis technique du constructeur pour des véhicules âgés de plus de 5 ans pour retrofit GNV ou GPL, retrofit hybride ou hybride rechargeable, ou retrofit hydrogène thermique
- Surclassement jusqu'en vignette crit'air 2 des PL avec installation d'un dispositif de dépollution atteignant le niveau de dépollution Euro VI



- **Avantages fiscaux pour les flottes de vélo-cargos (État) :**

- Des déductions fiscales sont possibles <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10630-PGP.html/identifiant%3DBOI-IS-RICI-20-30-20190213>

À noter : l'acquisition des vélos est exclue du droit à la déduction de la TVA sauf s'il peut être démontré que l'usage est exclusivement professionnel et qu'ils ne soient donc pas pourvus d'équipements obligatoires destinés au transport de passagers

- Pour en savoir plus <https://lesboitesavelo.org/le-point-sur-la-deductibilite-de-la-tva-lors-de-lachat-dun-velo-cargo/>
- Délais : actuellement en cours

- **Suramortissement fiscal PL-VUL (Etat) :**

- Favorise l'acquisition de véhicules utilitaires peu polluants. Le montant de l'aide dépend du poids du véhicule (jusqu'à 60% de suramortissement)
- Le retrofit rentre désormais dans le champ d'application du dispositif
- **NB** : ce dispositif est cumulable avec le Bonus à l'acquisition de véhicules lourds électriques ou hydrogène

<https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/10079-PGP.html/identifiant=BOI-BIC-BASE-100-20-20211013>

- Délais : actuellement en cours, jusqu'au 31 décembre 2030











- **Fonds vert (État) :**
 - **ZFE-m** (études, conseil, numérisation, achat d'équipements et aménagements ...) https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20accompagnement_Axe3_ZFE-m.pdf
 - **Mobilité rurale** (création de services de mobilité de proximité) https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/FV_Cahier_Axe3_Mobilit%C3%A9s_durables_v2.1.pdf
 - **Recyclage foncier** dans le cadre d'une opération d'aménagement (études, acquisitions foncières, travaux de démolition, dépollution, réhabilitation, restauration...) https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20accompagnement_Axe3_Friches.pdf
 - Aides en fonctionnement et/ou investissement à destination des collectivités et établissements publics
 - Également proposition de soutien en ingénierie aux collectivités pour leurs projets de transition écologique <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/23fa-soutenir-lingenierie-des-collectivites-pour-l/>
 - Délais : actuellement en cours
- **PIA4 régionalisé pour les projets d'innovation en Région Sud (État)**
 - Projets de PME/ETI en phase de faisabilité (études, preuve de concept, validation technologique) à réaliser dans les 18 mois au plus
 - Projets de PME/ETI en phase de développement et pré-industrialisation (nouveaux produits, services, expérimentation industrielle, diversification ou évolution innovante) à réaliser dans les 24 mois au plus <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/pia4-regionalise-projets-dinnovation>
 - Délais : actuellement en cours



2. Les carburants alternatifs : points forts/points faibles

Récapitulatif vision de l'ADEME



	Electrique 	Hydrogène H₂	Biocarburants 	BioGNV 
Messages 	<p>« La forte autonomie impacte très fortement le bilan GES »</p> <p>« Pilotage de la recharge indispensable »</p>	<p>« L'H2 en mobilité n'a de sens que si il est décarboné et produit localement »</p> <p>« Si le service de mobilité peut être rendu par l'électrique batterie, écarter la solution H2 »</p>	<p>« Une solution simple à mettre en œuvre pour la période de transition »</p> <p>« Contrainte à venir sur la ressource (concurrence d'usage) »</p> <p>« incompatibilité avec les ZFE »</p>	<p>« Une bonne solution de transition avec un bon compromis technique, environnemental et économique »</p> <p>« Sécurisation de la ressource »</p>
Quelques véhicules pertinents				



3. Les carburants alternatifs : Règlementation et normes



- La directive NEC-2 oblige les Etats membres à réduire leurs émissions et à élaborer et mettre en œuvre un programme national de lutte contre la pollution de l'air.
- Les Etats membres doivent limiter leurs émissions anthropiques annuelles de cinq polluants : SO₂, NO_x, NH₃, COVNM et PM_{2,5} conformément aux engagements nationaux de réduction fixés à l'annexe II de la directive (article 4).

SO ₂	-77 %
NO _x	-69 %
NH ₃	-13 %
COVNM	-52 %
PM _{2,5}	-57 %

Engagements nationaux de réduction fixés pour la France (année de référence : 2005)



- La norme aujourd'hui en vigueur est la norme Euro VI qui fixe les taux maximum d'émissions de GES dans l'atmosphère :

Normes	Textes de référence (directives)	Date de mise en application (tous types)	NOx (g/kWh)	CO (g/kWh)	HC (g/kWh)	Particules (g/kWh)
Euro 0	88/77	01-10-1990	14,4	11,2	2,4	-
Euro I	91/542 (A)	01-10-1993	9	4,9	1,23	0,36
Euro II	91/542 (B)	01-10-1996	7	4	1,1	0,15
Euro III	1999/96	01-10-2001	5	2,1	0,66	0,13
Euro IV	1999/96	01-10-2006	3,5	1,5	0,46	0,02
Euro V	1999/96	01-10-2009	2	1,5	0,46	0,02
Euro VI	Règlement (CE) n° 595/2009	31-12-2013	0,4	1,5	0,13	0,01











Valeur limite en grammes par kilowatt-heure (g/kWh)

Source: <https://www.ecologie.gouv.fr>













Classement Certificat qualité de l'air Poids lourds, autobus et autocar

NORME EURO (inscrite sur la carte grise)
ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation

 Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
 Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Essence et autres 	Diesel 
 Euro 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2014	
 Euro 5 Entre le 1 ^{er} octobre 2009 et le 31 décembre 2013 inclus	Euro 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2014
 Euro 3 et 4 Entre le 1 ^{er} octobre 2001 et le 30 septembre 2009 inclus	Euro 5 Entre le 1 ^{er} octobre 2009 et le 31 décembre 2013 inclus
 Euro 4 Entre le 1 ^{er} octobre 2006 et le 30 septembre 2009 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} octobre 2006 et le 30 septembre 2009 inclus
 Euro 3 Entre le 1 ^{er} octobre 2001 et le 30 septembre 2006 inclus	Euro 3 Entre le 1 ^{er} octobre 2001 et le 30 septembre 2006 inclus
 Euro 1, 2 et avant	
Jusqu'au 30 septembre 2001	

Classement Certificat qualité de l'air Véhicules utilitaires légers

NORME EURO (inscrite sur la carte grise)
ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation

 Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
 Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Essence et autres 	Diesel 
 Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
 Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
 Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} octobre 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
 Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
 Euro 2 Entre le 1 ^{er} octobre 1997 et le 31 décembre 2000 inclus	Euro 2 Entre le 1 ^{er} octobre 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
 Euro 1 et avant	
Jusqu'au 30 septembre 1997	

Nb : seuls les véhicules fonctionnant exclusivement au B100 sont éligibles à la vignette Crit'air 1
<https://www.certificat-air.gouv.fr/>



4. Autres Ressources

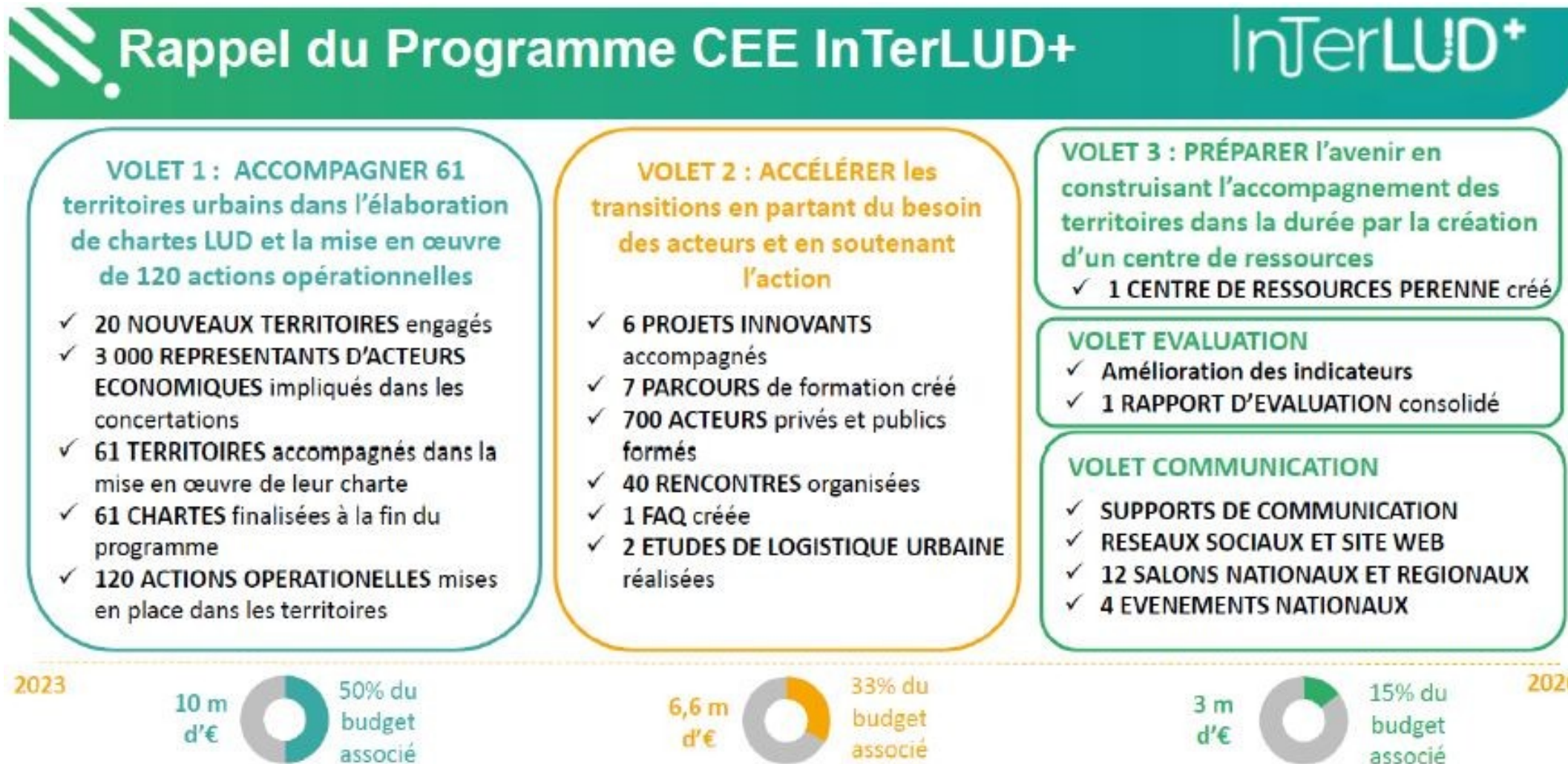


- **Terre-TLF** : informations synthétiques en matière de transition énergétique (*véhicules, technologies, réglementations, aides économiques, engagement volontaire...*) <https://www.terre-tlf.fr/>

 <h3>VEHICULES & AVITAILLEMENT</h3> <p>Retrouver toutes les informations sur les parcs de véhicules et les stations d'avitaillement des énergies alternatives</p> <p>En savoir plus ></p>	 <h3>LES ENERGIES DISPONIBLES</h3> <p>Quelle typologie d'énergie pour quel usage? Tout savoir sur l'impact environnemental des énergies nouvelles</p> <p>En savoir plus ></p>	 <h3>REGLEMENTATION</h3> <p>Le secteur transport est soumis à des dispositifs réglementaires en matière de gaz à effet de serre. Une réglementation contraignante en matière de circulation dans les villes avec les ZFE</p> <p>En savoir plus ></p>	 <h3>VOLET ECONOMIQUE</h3> <p>Tout savoir sur les aides à l'acquisition, la fiscalité, la location pour l'évolution de votre parc vers les énergies moins émettrices de GES. Des outils TCO et kit appel d'offre pour vous aider dans vos décisions d'investissement</p> <p>En savoir plus ></p>
---	--	--	--



- **Interlud+** : le programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable+ vise le déploiement de chartes LUD, concertées entres parties prenantes, et soutient l'ingénierie nécessaire à leur mise en œuvre, le démarrage opérationnel des actions découlant de ces dynamiques territoriales, les expérimentations innovantes, le développement et la mise à disposition d'outils et formations <https://www.interlud.green/>



Formation Logistique Urbaine



Action de formation : ENGAGEMENT VOLONTAIRE EN FAVEUR DE LA **LOGISTIQUE URBAINE**



*Cette formation s'adresse aux collectivités s'engageant dans l'élaboration d'une charte de logistique urbaine durable concertée avec les acteurs économiques.
Elle est conçue selon 3 modules avec des séquences vidéos à visualiser pour chacun des trois modules.*



PRESENTATION DE LA FORMATION
[LOGISTIQUE URBAINE- 45MCLUD002 \(genial.ly\)](https://genial.ly/LOGISTIQUE-URBAINE-45MCLUD002)

La logistique urbaine est une activité en plein essor, La pérennisation des nouveaux modes de consommation ainsi que les enjeux liés aux émissions de polluants d'une part et à la décongestion des centres urbains d'autre part remet au centre la question de la livraison des marchandises en ville.

Entre optimisation des solutions existantes et innovation, la logistique urbaine doit répondre à de multiples défis : respect des nouvelles règles environnementales, enjeux de rentabilité et d'efficacité, dans l'optique de satisfaire les acteurs concernés. De nombreuses collectivités se trouvent confrontées à une double interrogation : comment assurer la vie économique du centre-ville tout en limitant les externalités liées aux différents véhicules de livraisons : congestion, insécurité routière, pollution.

+ PRÉREQUIS

+ OBJECTIFS

+ PUBLIC

+ OUTILS
PEDAGOGIQUES

+ CALENDRIER DE
LA FORMATION

Pour vous inscrire...

Bienvenue sur IEL

LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE AUX ACTIONS DE FORMATION DU CNFPT

Code session :
45 : MCLUD002



Besoin d'aide
pour vous inscrire ?

Marguerite



- **Marguerite** : le programme a pour ambition d'accompagner les acteurs en compte propre (artisans, commerçants, collectivités) pour faire évoluer leurs pratiques logistiques vers des solutions mutualisées, innovantes, en termes de stockage, d'approvisionnement, de livraison ou de collecte <https://www.lafabriquedelalogistique.fr/marguerite/>



Près de 50% des flux urbains de marchandises seraient opérés en compte propre.



N'étant pas le cœur de métier de ceux qui les opèrent, ces flux logistiques ainsi que le remplissage des véhicules qui les exécutent ne sont bien souvent pas optimisés, ce qui engendre un impact énergétique élevé.



En parallèle, la mise en place progressive des Zones à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-m), qui concerneront les 43 agglomérations de plus de 150.000 habitants d'ici 2025, visent à limiter la circulation des véhicules les plus polluants sur la base des vignettes Crit'air qui les caractérisent.

Or les artisans et commerçants en compte propre circulent souvent à bord de véhicules utilitaires légers de Crit'air 5, 4 ou 3 qui se trouvent être ceux qui seront prioritairement interdits.

Cyclo-logistique



- **ColisActiv'** : une prime pour chaque colis livré à vélo, contribuant à l'essor et la rentabilité de la livraison à vélo <https://colisactiv.fr/>
- **Cyclocargologie** : sensibiliser les donneurs d'ordre à la cyclologistique, professionnaliser les cyclologues, développer des solutions numériques <https://lesboitesavelo.org/cyclocargologie/>

Actions et livrables du programme

Augmenter la demande de cyclologistique chez les donneurs d'ordre

Actions de conversion

- Formation
- Atelier de sensibilisation
- Rédaction de guides autour de la cyclologistique

Faciliter l'articulation entre les cyclologues et les donneurs d'ordre

Mutualiser les données






- Un applicatif open-source connectable aux TMS existants
- Une bibliothèque de connecteurs pour tous

Professionnaliser la cyclologistique et les cyclologues

Formation et accompagnement


- Livreurs, swappeurs
- Dispatchers
- Managers : changement d'échelle
- Formation continue

Bénéfices


 900 entreprises et organismes sensibilisés	 3 référentiels de formation créés	 1 030 personnels formés	 50 donneurs d'ordre connectés à l'applicatif et sensibilisés	 100 entreprises du dernier kilomètre utilisatrices de l'applicatif
---	--	--	--	---

Cyclo-cargologie >>>

ColisActiv' en chiffres



+ de 20 millions de colis
livrés en mode actif d'ici 2025



+ de 40 opérateurs
de logistique urbaine conventionnés



+ de 60 donneurs d'ordre
(chargeurs, commissionnaires, transporteurs...)

ZFE Green & Delivery Park



- **ZFE Green** : outil d'informations et de visualisation des contraintes de circulation en ZFE-m spécifiques à chaque territoire <https://zfe.green/>
- **Delivery Park** : application numérique qui cartographie les aires de livraison, indique leur disponibilité en temps réel, notifie le temps de stationnement, collecte les données de flux logistiques en ville <https://aicargofoundation.org/delivery-park/>



ZFE-m
Marseille Aix-En-Provence

Horaires
Dérogations
Informations

Véhicules utilitaires légers (Codes CTTE ou VTSU sur la ligne J1 de la carte grise)

Tous les jours
À toute heure

CIRCULATION INTERDITE POUR LES VIGNETTES CRIT'AIR :

Poids lourds (Code CAM sur la ligne J1 de la carte grise)

Tous les jours
À toute heure

CIRCULATION INTERDITE POUR LES VIGNETTES CRIT'AIR :

Delivery Park

Plage calendaire :
17/10/2023 21/10/2023

Jours :
L M M J V S D

Plage horaire :
00:00 23:59

Mode Live :
Initialiser Actualiser

Moyenne du nombre de stationnement par branche horaire :

CW 627 0Z
Commissariat

29:58

Stationnement AP 65
Rue de Fontvieille, 95, Paris

Service de Clientèle 01 70 30 30 30

Service Urgence 01 70 30 30 30

Service Clientèle 01 70 30 30 30

Terminer la livraison

Impact CO2



- **Impact CO2** : pour mesurer l'impact carbone de la livraison de colis
[Impact Carbone de la livraison de colis | Impact CO2 \(impactco2.fr\)](#)

Estimez l'impact de votre livraison

Partager

Intégrer le simulateur

Télécharger

Vous commandez

Habillement (vêtements, chaussures, accessoires...)

Que vous faites livrer en

Point relais



Le point relais est sur votre trajet habituel

+ 1,51 kg de CO₂e

Vous effectuez généralement le trajet jusqu'au point relais **En voiture**

Pour cela, vous parcourez une distance de km

Exemple: si vous faites un détour de 2km sur votre trajet domicile-travail, indiquez ces 2km.



Votre colis vient de loin (transport par avion).

+ 0,00 kg de CO₂e

2,46
kg de CO₂e

par livraison, soit...

[Comprendre le calcul](#)



11,3 km
en voiture



0,34 repas
avec du boeuf



38,5 heures
de streaming vidéo

Modifier les équivalences

Si je commande 1 colis par an, alors l'impact carbone de mes livraisons est de **2,46 kg CO₂e par an***.

Verdir ma flotte



- Verdir ma flotte** : l'outil d'aide à la décision pour renouveler son véhicule de transport de marchandises
<https://verdirmaflotte.fr/>

Comparez le coût et les émissions des énergies alternatives en fonction de vos besoins et de vos usages.

Les différentes énergies comparées par l'outil sont des technologies disponibles sur le marché.

Silhouette du véhicule

PL porteur PTAC<12t

Je renseigne mes coûts véhicule

Kilométrage annuel

100 000 km

Mission du véhicule

La mission du véhicule peut être renseignée soit en proportions d'usages urbain, extra-urbain ou autoroutier ou soit selon un itinéraire connu.

Répartition des usages

Itinéraire type

Urbain 40 % Extra urbain 40 % Autoroute 20 %

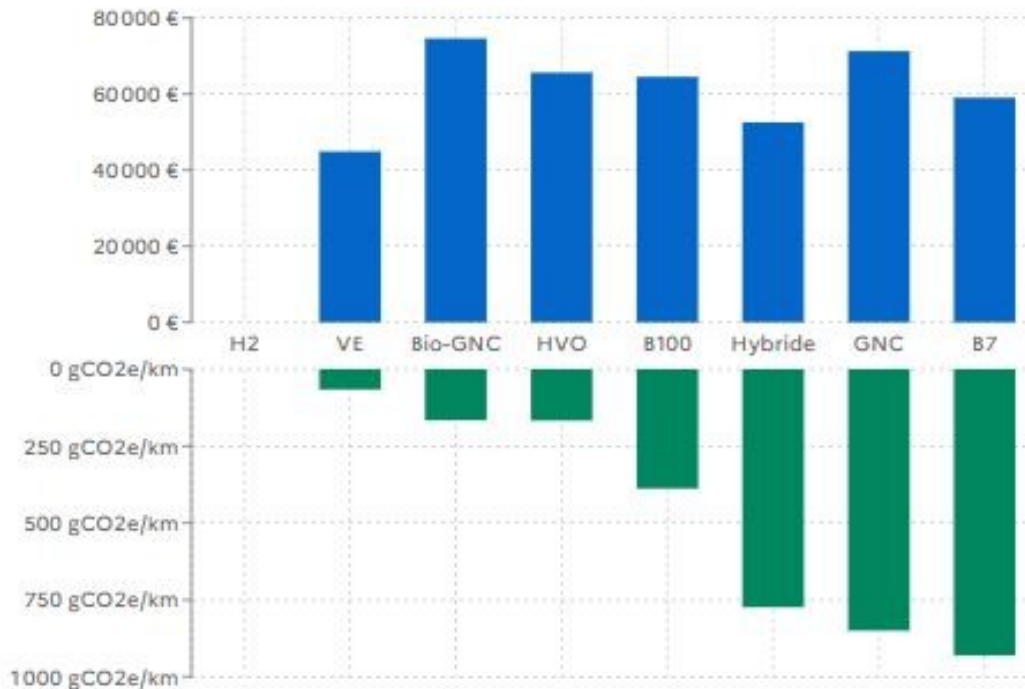
Chargement du véhicule en pourcentage de charge utile

10 %

Visualisez pour chaque technologie le coût total de possession à l'année (TCO, en bleu) et les émissions de gaz à effets de serre (en vert) de chaque technologie

TCO sur 10 ans

Le TCO du véhicule électrique pour une durée de possession supérieure à 7 ans ne prends pas en compte le coût de renouvellement de la batterie.





Autres Sites Ressources



- **Aides territoires** : portail et cartographie des programmes d'aides pour des projets, expérimentations, innovations dans les mobilités

[Trouvez des aides pour financer vos projets de mobilité ! | Aides-territoires \(beta.gouv.fr\)](https://beta.gouv.fr)

- **ORECA** : dispositifs d'aides en région Sud en faveur du climat et de l'énergie

[ORECA : Dispositifs régionaux \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

- **ORT** : hébergement de la bibliothèque des ARL

[Ateliers Régionaux de la Logistique Provence-Alpes-Côte d'Azur \(ort-paca.fr\)](https://ort-paca.fr)

- **Librairie Ademe** : REX, études techniques, publication grand public ... (*filtres thématiques, géographiques ...*)

<https://librairie.ademe.fr/>

- **Boites à Vélo** : association de promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement professionnel, centre de ressources sur la cyclologistique

<https://lesboitesavelo.org/>

- **Réseau PRECI** : portail numérique collaboratif dédié à l'économie circulaire pour diffuser l'information et valoriser les bonnes pratiques en région Sud (*actualités, boites à outils, réseautage, projets ...*)

<https://www.reseau-prec.org/>
